L'énergie : problème N° 1

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **32 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ÉNERGIE: PROBLÈME N°1

Le dialogue ci-dessous s'est déroulé récemment dans le bureau du rédacteur de cette Revue. Prise sur le vif, cette conversation nous a paru susceptible d'intéresser tous nos lecteurs.

— QUELS sont vos projets, Monsieur le Rédacteur, pour les prochains numéros de la « Revue économique franco-suisse ? »

— Nous allons consacrer, dès le fascicule de juin et jusqu'en octobre, la majeure partie de nos numéros aux problèmes de l'énergie. Nous espérons intéresser nos lecteurs en examinant parallèlement quelques-unes des nombreuses questions que soulèvent les besoins énergétiques de la France et de la Suisse. Nous voudrions mettre en évidence l'évolution de ces besoins dans nos deux pays et montrer comment ils sont ou seront satisfaits.

— Ce sujet me paraît intéressant, car il est évident que, dans notre monde moderne, l'énergie est à la base de tout. C'est si vrai, que l'on est allé, sauf erreur, jusqu'à préconiser récemment en France de remplacer tous les impôts actuels par un seul impôt qui frapperait les consommateurs d'énergie, c'est-à-dire absolument tout le monde, sans discrimination.

— C'est exact. Partant du principe que personne ne peut se dispenser d'utiliser de l'énergie, directement ou indirectement, et que la consommation de chacun est directement fonction de ses revenus, un ingénieur français a suggéré cette révolution fiscale. Mais nous n'étudierons pas cette audacieuse proposition et nous nous limiterons, dans un sujet aussi vaste, à l'examen de la situation actuelle en matière de pétrole, de charbon et d'électricité, en France et en Suisse. Pour ces deux dernières sources — charbon et électricité — nous verrons également comment se pose le problème sur le plan européen.

— C'est donc l'importance de plus en plus grande prise par les disponibilités énergétiques dans la politique économique d'un pays, qui vous a incité à publier cette série d'articles ?

— D'abord. Mais aussi le rôle que jouent les échanges d'énergie dans les relations franco-suisses, rôle qui est mal connu.

— Vous avez déjà, sauf erreur, abordé ce sujet il y a deux ou trois ans, en mettant en évidence — dans un article qui a eu, je crois, un certain écho — la collaboration discrète, mais efficace, qui s'est instaurée entre la Suisse et la France dans le domaine de l'électricité.

— Effectivement, dans notre numéro d'août-septembre 1949, M. Pierre Grezel, Directeur de l'exploitation de l'Électricité de France et M. René Hochreutiner, Directeur des Forces motrices de Laufenbourg en Suisse ont déjà exposé combien la collaboration franco-suisse était étroite dans le domaine des échanges d'énergie électrique. Cet article montrait comment la Suisse et la France ont

été amenés à échanger du courant électrique, quelle a été l'évolution de ces échanges et comment ont été trouvées des formules de coopération originales qui se basent sur le caractère complémentaire des économies électriques des deux pays. C'est ainsi qu'actuellement, deux sortes d'accords sont en vigueur : premièrement des accords comportant une aide financière suisse, qui se traduit par la fourniture de matériel électro-mécanique destiné à la production d'énergie d'origine thermique, ce matériel trouvant sa contre-partie dans des livraisons d'énergie d'hiver de la France vers la Suisse ; deuxièmement des accords de troc, aux termes desquels notre pays livre à la France de l'énergie d'été et de demi-saison et reçoit, en contre-partie, de l'énergie garantie d'hiver.

— Et dans le domaine du charbon, est-ce que les échanges franco-suisses sont aussi importants ?

— Pour le charbon, les relations sont évidemment à sens unique, car la pauvreté de notre sol en matières minérales nous rend entièrement tributaires de l'étranger. La France a été, en 1951, notre troisième fournisseur en charbon, immédiatement derrière les États-Unis et l'Allemagne. Et si l'on comprend la Sarre, c'est un total de plus de 7 millions de quintaux, pour près de 59 millions de francs suisses, que la France nous a ainsi livrés.

— Dans ce domaine aussi, je pense que les pays européens vont être appelés à coopérer de plus en plus étroitement. A propos, que pensez-vous, en tant que Suisse, du plan Schuman ?

— Vous me posez là une question à laquelle il n'est guère facile de répondre en quelques mots. Nous n'aborderons d'ailleurs pas de front cet important problème dans notre série d'articles sur l'énergie. Certes, nous serons amenés à y faire allusion en examinant, dans notre fascicule d'août-septembre, les questions qui se posent sur le plan européen en matière de charbon, mais nous nous réservons de consacrer au plan Schuman un numéro entier l'année prochaine. Nous avons même l'intention de lancer une enquête sur ce sujet et de demander à un certain nombre de personnalités françaises et suisses ce qu'elles pensent de ce pool charbon-acier.

— Les réponses suisses seront particulièrement intéressantes à étudier, car je crois savoir que le plan Schuman n'a pas été sans susciter quelques inquiétudes dans votre pays.

— C'est exact.

— Et dans le domaine du pétrole, les achats suisses en France sont-ils aussi importants ?

— Vous n'ignorez pas que l'industrie française du raffinage du pétrole s'est considérablement développée ces dernières années et qu'elle occupe actuellement la première place en Europe. Il n'est pas étonnant, par conséquent, que nous nous approvisionnons pour une part importante auprès des raffineries françaises. Ces livraisons françaises de produits pétroliers se sont d'ailleurs développées au point qu'un projet de pipe-line a été lancé, qui relierait le midi de la France à la Suisse. Il s'est heurté toutefois à un certain nombre de difficultés et sa réalisation n'est pas prochaine.

— Je me rends compte, en effet, d'après les indications que vous venez de me donner, combien la collaboration entre la France et la Suisse est étroite dans le domaine de l'énergie et je comprends maintenant que vous ayiez estimé intéressant d'aborder un tel sujet dans vos prochains fascicules. Mais est-ce que c'est essentiellement sous cet angle franco-suisse que vous orienterez vos numéros ?

— Non. Ce sera une de nos préoccupations, mais nous nous efforcerons surtout de mettre en relief l'importance de plus en plus grande prise dans l'économie des pays modernes par les problèmes de l'énergie, de montrer quelle a été et, pour autant qu'on puisse le prévoir, qu'elle sera l'évolution des besoins, et enfin d'examiner comment il a été et comment il sera possible de satisfaire ces besoins grâce à l'exploitation des différentes sources d'énergie. Nous espérons ainsi intéresser nos lecteurs...